Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213503352-20251219-TH_DCM_2025_83-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 19 décembre 2025 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
15 décembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 12
Excusés 2
Votants 13

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Aline GIACALONE, M Julien CHENARD, Mme Colette GENDROT, Mme Isabelle LEBRETON, Mme Jocelyne MISERIAUX, M Anthony LEBRETON, Mme Gwénaëlle RENOUX, M Eric TOULY, Mme Elodie PETITJEAN, Mme Céline MARSAIS et M Edmond LEVEQUE

Membres absents excusés : M Cédric DANIEL donne pouvoir à M Julien CHENARD, M Pascal FORTIN donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN

Membres absents : sans objet

Eric TOULY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2025-83
Vente d'une portion de la VC N°106 dite de « La Conillerie »

Le propriétaire de la parcelle YA0005 souhaite acquérir la portion de la VC N° 106 dite de « La Pilais » pour favoriser les passages entre les 2 parcelles lui appartenant (YA0005 et YA0025). Surface estimée à 45m². Le bornage devra prendre en compte le tracé du fossé et du busage actuellement en place.

Les frais de bornage et de notaires restant à charge de l'acquéreur.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :
- Accepte de vendre la portion du CR N°4 sous réserve des résultats de l'enquête publique
- Autorise le Maire à missionner l'enquête publique
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette vente

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)